Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 028-212801351-20261001-20260939-DE

Département de l'Eure-et-Loir
Arrondissement de Chartres

28230
DROUE sur DROUETTE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-09-39

DELIBERATION PORTANT SUR LA RETROCESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE ZC 151 A PREC LION ROUGE SNC

DATE DE LA CONVOCATION : 22/09/2026
DATE D'AFFICHAGE : 22/09/2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20 heures 30 minutes,
Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-François BULIARD, maire.

Etaient présents : Mme Gisèle MACK, Christelle DIEYE, Auriane ZELA, Catherine CUSSONNIER, Delphine HOUP, MM. Bruno BERTHIER, Jean-Michel HUCTIN, Antonio FERREIRA, Dominique DI PALMA, Yannick LHOMME, Yvan TARIEL **Formant la majorité des membres en exercice**

Absente représentée : Patricia KNOSP (pouvoir donné à Gisèle MACK)

Absents non représentés : Olivia BION, Aurélien FERRET

Secrétaire de séance : Bruno BERTHIER

****

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu le plan cadastral,
Considérant la demande exprimée par PREC LION ROUGE SNC en date du 27 avril 2026,
Considérant que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section ZC, n° 151, d'une superficie de 27 m², située La queue d'hirondelle 28230 Droue-sur-Drouette ;
Considérant que cette parcelle n'est pas affectée à un usage public ;
Considérant qu'il est proposé de céder ladite parcelle à PREC LION ROUGE SNC, domicilié à 37 Avenue Pierre 1er de Serbie 75008 PARIC,
Considérant que cette parcelle empiète sur la parcelle ZC 125,
Considérant que l'intérêt général attaché à la vente à l'euro symbolique est suffisant,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE la cession de la parcelle communale cadastrée section ZC, n° 151, d'une superficie de 27 m², au profit de PREC LION ROUGE SNC.

APPROUVE le prix de vente de la parcelle ci-dessus mentionnée à l'euro symbolique (Hors frais).

PRECISE que les frais de notaire et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession, notamment l'acte notarié.

Le secrétaire de séance :

Certifie exécutoire, pour extrait conforme
A Droue-sur-Drouette, le 1er octobre 2026
Le Maire,
Jean-François BULIARD